



## Le LCGB offre une assistance juridique pour les salariés titulaire des brevets de la navigation fluviale

Cette **assistance juridique** s'applique à l'activité professionnelle au Luxembourg et en Europe et offre entre autres les prestations suivantes :

- demande d'indemnisation basée sur les dispositions légales de responsabilité civile ;
- assistance juridique pour la défense en cas d'une infraction d'un règlement légal de la navigation intérieure (demandes de recours ou de sursis incluses avec max. 2 demandes par sinistre) ;
- assistance juridique en cas d'une procédure pénale ou administrative suite à l'interdiction, le retrait, la restriction ou le regain des brevets de navigation.

Comme il s'agit d'une assistance à titre personnel, la demande d'adhésion se fait à l'aide du formulaire ci-joint.

**Assistance  
incluse dans  
la cotisation  
syndicale**



Services et prestations du LCGB  
**Assistance juridique**



# Assistance juridique pour les salariés titulaires des brevets de la navigation fluviale

Comme il s'agit d'une assistance à titre personnel, la demande d'adhésion se fait à l'aide du formulaire ci-dessous :

transport fluvial

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Rue :

Code postal :

Localité :

Pays :

Tél. / GSM :

E-mail :

Numéro de membre LCGB (si disponible) :

Employeur :

Métier / fonction :

(prière d'indiquer l'intitulé exact)

Veillez s.v.p. nous signaler dans les meilleurs délais tout changement d'adresse, d'employeur ou de métier.

Afin de pouvoir bénéficier de cette assistance juridique, il faut obligatoirement être affilié au LCGB moyennant la cotisation pleine de 20,40 € par mois (assistance incluse dans la cotisation). Avec votre signature, vous déclarez avoir pris connaissance des statuts du LCGB, en comprendre la teneur et accepter les règles et principes y énoncés.

**Fait à** ..... , **le** ..... **Signature :** .....

Votre signature apposée ci-dessous autorise le LCGB à traiter vos données personnelles en conformité avec les lois et réglementations applicables régissant la protection des données à caractère personnel (depuis le 25 mai 2018, le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données). Pour plus d'informations relatives au traitement des données personnelles, veuillez consulter les conditions générales sur [www.lcgb.lu](http://www.lcgb.lu).



Veillez renvoyer le formulaire à

**LCGB - Gestion Membres**

**B.P. 1208**

**L-1012 Luxembourg**

✉ **membres@lcgb.lu**